

STE INDUSTRIELLE POUR LES EAUX ET L'ELECTRICITE EN ASIE

S.I.P.E.A.

Société anonyme à Conseil d'administration

au capital de 789.113 euros

Siège social : 18/22 rue de Dammarie

77000 MELUN

562 053 348 RCS MELUN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 JUIN 2011

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2010

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Au cours de l'exercice 2010 notre société a continué son activité de loueur de locaux et a cédé certains actifs dans le cadre normal de sa gestion. L'exercice 2010 a vu notre société maintenir son activité de propriétaire avec un chiffre d'affaires qui représente l'encaissement des loyers qui ont augmenté par rapport à l'exercice précédent.

La politique de rigueur au niveau des charges d'exploitation nous a permis de réduire leur montant de façon sensible sans toutefois pouvoir atteindre le point d'équilibre. Au cours de cet exercice 2010, notre société a réalisé un actif dégageant ainsi des produits exceptionnels.

L'exercice 2010 a été également un exercice de réflexion au cours duquel votre conseil a réalisé des études visant à une restructuration du groupe.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Comme nous vous l'avons indiqué, ci-avant, votre conseil a étudié la restructuration du groupe qui devrait aboutir à fusionner l'ensemble des sociétés afin de diminuer les coûts de fonctionnement des structures, mieux rentabiliser nos équipes et nous donner les moyens d'un nouveau développement. Les études réalisées devraient nous permettre de vous présenter un projet dès le mois de septembre 2011.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la Société.

S.E.M.A.S.

Notre participation inchangée, s'élève à 7.517 actions, soit 93,96 % du capital de cette société pour un montant de 1.020.835 €.

La société S.E.M.A.S. a réalisé un chiffre d'affaires de 151.553 euros HT un résultat de 410.728 euros.

“S.C.I. 20 rue de Dammarie” à Melun (Seine-et-Marne)

Notre participation s'élève à 50% du capital de cette société.

La société S.C.I. 20 rue de Dammarie a réalisé un résultat de -14.846 euros.

DRAGON FINANCES

SARL au capital de 126.342,12 €, dont le siège social est à PARIS (75018) 28 boulevard Ornano, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 395 245 384

Notre participation s'élève à 29,33% du capital de cette société.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

Exercice 2010

Date échéance	Solde des dettes fournisseurs à 30 jours	Solde des dettes fournisseurs à 60 jours	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours	Solde des dettes fournisseurs à 120 jours
	1.957		19.302	4.586

Exercice 2009

Date échéance	Solde des dettes fournisseurs à 30 jours	Solde des dettes fournisseurs à 60 jours	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours	Solde des dettes fournisseurs à 120 jours
	8.821		12.408	

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 :

- le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 91.072 euros (contre 83.744 euros au titre de l'exercice précédent) ;
- le total des produits d'exploitation s'élève à 93.262 euros (contre 633.071 euros au titre de l'exercice précédent);
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 191.760 euros (contre 265.733 euros au titre de l'exercice précédent).

Le résultat d'exploitation ressort à -98.498 euros (contre 367.338 euros au titre de l'exercice précédent).

Le montant des traitements et salaires s'élève à 31.451 euros contre 28.825 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 11.805 euros contre 11.972 euros au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 1.

Il est précisé que la Société a supporté des dépenses de personnel détaché qui se sont élevées à 31.935 euros contre 33.774 euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de 78.517 euros contre 421.442 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à -19.980 euros contre 788.780 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de 233.957 euros, de l'impôt sur les bénéfices de 50.653 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 163.323 euros (contre un bénéfice de 354.987 euros au titre de l'exercice précédent).

Au 31 décembre 2010, le total du bilan de la Société s'élevait à 4.968.932 euros contre 4.907.687 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,53 %.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R 225-102 du Code de commerce.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 163.323 euros de la manière suivante :

Origine :

- Résultat de l'exercice 163.323 euros
- Report à nouveau antérieur 245.054 euros

Affectation :

- Au poste des autres réserves 408.377 euros

Le poste des autres réserves s'établira donc, après affectation à 3.036.664 euros

Dividendes :

- Sur le poste des autres réserves 979.944 euros

Le solde du poste des autres réserves s'élèvera après distribution de dividendes à 2.056.720 euros

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est de 9,50 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 30 juin 2011.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Il est rappelé la faculté offerte aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, dont les dividendes perçus sont éligibles à cette réfaction, d'opter pour l'assujettissement de ces revenus à un prélèvement forfaitaire libératoire prévu à l'article 117 Quater du CGI.

Cette option doit être effectuée lors de chaque encaissement. Elle est irrévocable et ne peut être exercée a posteriori.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2009			
31 décembre 2008	1		
31 décembre 2007	0,60		

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toutes sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société.

- Monsieur Frédéric BERTIN :
 - Président du conseil d'administration de la société SIPEA
 - Directeur Général et administrateur de la société SEMAS
 - Président du conseil d'administration de SIDI
 - Président Directeur Général de la société ELLIPSE FTB
 - Co-Gérant de la société FONTAINEBLEAU IMMOBILIER
- Monsieur Thomas BERTIN
 - Administrateur de la société SIPEA
 - Président du conseil d'administration de la société SEMAS
 - Administrateur de SIDI
 - Directeur Général de la société ELLIPSE FTB
 - Gérant de la société AGENCE FTB IMMOBILIER
 - Gérant de la société SCI 20 RUE DAMMARIE
 - Co-Gérant de la société FONTAINEBLEAU IMMOBILIER
 - Gérant de la société AGENCE IMMOBILIERE EVAUTTRE
- Monsieur Alain PORTIER
 - Administrateur de la société SIPEA
 - Administrateur de la société SEMAS
 - Administrateur de SIDI
- Monsieur Richard MARTI
 - Administrateur de la société SIPEA
 - Administrateur de la société SEMAS
 - Administrateur de SIDI
 - Liquidateur de la société CYBERTHEQUE

CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Pour le Conseil d'administration



**STE INDUSTRIELLE POUR LES EAUX ET L'ELECTRICITE EN ASIE
S.I.P.E.A.**

Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 789.113 euros
Siège social : 18/22 rue de Dammarie
77000 MELUN
562 053 348 RCS MELUN

TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTIONS A L'ASSEMBLEE

GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2011

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 lesquels font apparaître un bénéfice de 163.323 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'assemblée générale donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation de résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 163.323 euros de la manière suivante :

Origine :

- Résultat de l'exercice 163.323 euros
- Report à nouveau antérieur 245.054 euros

Affectation :

- Au poste des autres réserves..... 408.377 euros

Le poste des autres réserves s'établit donc, après affectation à 3.036.664 euros

Dividendes :

- Sur le poste des autres réserves 979.944 euros

Le solde du poste des autres réserves s'élève après distribution de dividendes à 2.056.720 euros

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est de 9,50 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Il est rappelé la faculté offerte aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, dont les dividendes perçus sont éligibles à cette réfaction, d'opter pour l'assujettissement de ces revenus à un prélèvement forfaitaire libératoire prévu à l'article 117 Quater du CGI.

Cette option doit être effectuée lors de chaque encaissement. Elle est irrévocable et ne peut être exercée a posteriori.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

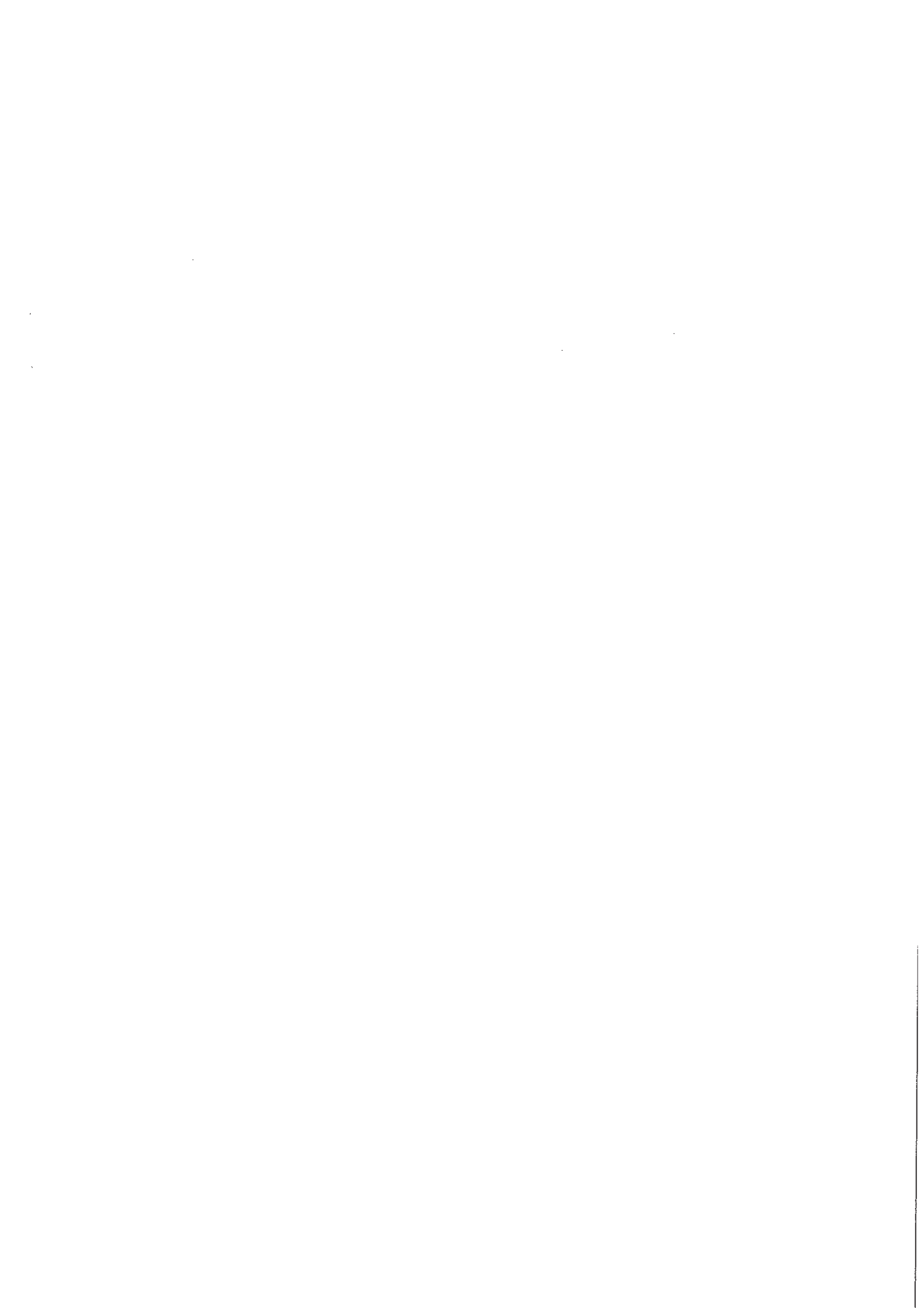
Exercices clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2009			
31 décembre 2008	1		
31 décembre 2007	0,60		

Le bureau de l'assemblée constate ensuite que pour l'approbation des conventions entrant dans le champ d'application des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, le quorum atteint par l'assemblée est de plus du cinquième des actions ayant le droit de vote.

L'assemblée peut en conséquence délibérer sur l'approbation de ces conventions.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.



SA S.I.P.E.A.

20C, RUE DE DAMMARIE

77000 MELUN

APE : 6430Z-

SIRET : 56205334800032

Documents comptables au 31 décembre 2010

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA S.I.P.E.A. Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 20C, rue de Dammarie 77000 MELUN Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 6 2 0 5 3 3 4 8 0 0 0 3 2 Néant *

				Exercice N clos le, 31/12/2010	N-1 31/12/2009	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	307 718	453 114
		Constructions	AP	AQ	1 245 032	1 116 001
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	59 747	288
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	1 238 529	1 022 572
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	6 000	
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
Prêts		BF	BG	56 160		
Autres immobilisations financières*		BH	BI	2 748	2 748	
TOTAL (II)		BJ	BK	2 915 937	2 594 725	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	188	167
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	17 790	12 602
		Autres créances (3)	BZ	CA	2 623 957	1 737 528
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	5 500	149 757
		Disponibilités	CF	CG	5 120	412 115
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	796	792	
	TOTAL (III)	CJ	CK	2 653 353	2 312 962	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	5 569 290	4 907 687	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières cédées :	CP	12 383	(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA S.I.P.E.A.

Néant *

		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 789 113)	DA	789 113	789 113	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 150	1 150	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK 342 824)	DC	342 824	342 824	
	Réserve légale (3)	DD	78 911	78 911	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 628 287	2 628 287	
	Report à nouveau	DH	245 054	(109 933)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	163 323	354 987	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	4 825	4 825	
TOTAL (I)	DL	4 253 489	4 090 166		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	591 062	627 867	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	63 873	97 885	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	36 276	35 226	
	Dettes fiscales et sociales	DY	17 055	46 655	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	7 176	9 886	
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	715 442	817 521		
Ecarts de conversion passif* (V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 968 932	4 907 687		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	155 908	219 716		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	99	29		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N			Exercice (N - 1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
Désignation de l'entreprise : SA S.I.P.E.A.					Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI	91 072 83 744	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	91 072 83 744	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	2 189 549 327	
	Autres produits (1) (11)			FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	93 262 633 071
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	87 171 115 877	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	12 094 21 011	
	Salaires et traitements*			FY	31 451 28 825	
	Charges sociales (10)			FZ	11 805 11 972	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	43 839 47 353
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	5 397 39 510
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE	1 182	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	191 760 265 733	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(98 498) 367 338	
opérations et commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	282 262	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	2 510	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	85 770 120 115	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	22 105 57 708	
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	130 1 298	
Total des produits financiers (V)				GP	110 517 461 385	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	2 025	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	29 974 36 480	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	3 462	
Total des charges financières (VI)				GU	31 999 39 942	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	78 517 421 442	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(19 980) 788 780	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise <u>SA S.I.P.E.A.</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N	Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	6 588	641 376	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	395 183	437 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	401 772	1 078 376	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	151	1 175 970	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	167 663	336 198	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	167 814	1 512 168	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	233 957	(433 792)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	IJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)	IK	50 653		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			IL	605 551	2 172 832	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			IM	442 227	1 817 845	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			IN	163 323	354 987	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		IO		
	(2)	Dont	produits de location immobilières	IIV	91 072	83 744
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		16 466
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	85 770	402 247
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	2 375	7 243
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		IIX		
	(9)	Dont transferts de charges		AI	2 189	6 177
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		
		obligatoires		A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités, amendes fiscales et pénales			151			
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			167 663			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				6 588		
Produits des cessions d'éléments d'actif				395 183		
			Exercice N			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.